

**A**ssociation **S**portive de **B**erre Section Randonnée

Stade de la Molle - 13130 Berre l’Etang

Téléphone : 04.42.85.47.18

Berre l’Etang le 13 janvier 2020

**Séjour Montagne à Monêtier les Bains**

**Centre de vacances «**[**MMVAlpazur**](http://www.mmv.fr/hotel-club-serre-chevalier-alpazur)**»**

**Du 27 Juin au 01 Juillet 2020**

**N° 2020-03**

**La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FFRP 2020 avec assurance RC. Ouverture possible, si places disponibles, à d'autres licenciés FFRP avec licence 2020 et assurance RC.**

Nombre de participants: 25 au minimum.

Date: **du samedi 27 juin au mercredi 01 juillet 2020.**

Déplacements: Covoiturage

# PROGRAMME

Les participants, munis de leur pique-nique pour le samedi midi, sont attendus au lieu de départ du séjour dans la matinée, en tenue de randonnée, (note d’information à venir pour fixer l’heure de départ).

Il est prévu 5 jours de randonnée, avec 1 animateur pour chacun des 3 groupes, chaque jour. Les randonnées du groupe 1 ont été validées par Francis et Guy.

Fin de séjour le mercredi 01 juillet**.**

Les randonnées prévues sont : « Chantemerle » (Aller), « Sentiero Balconé » à Clavières (Italie), « Val-des-Prés » dans la vallée de la Clarée, « Boucle transfrontalière » (Italie/France) et « Tour des Conchiers » à Monetiers les Bains (Retour).

**HEBERGEMENT**

L’hébergement (draps et serviettes fournis) se fera en pension complète avec pique-nique pour le repas de midi. L'hébergement sera assuré dans le centre de vacances, [**MMV « Alpazur »**](http://www.mmv.fr/hotel-club-serre-chevalier-alpazur)en **All Incluse - Open bar**.

# COUT DU SEJOUR

Le prix du séjour est fixé à **300 €** par personne **(hors assurances)** en chambre double ou Twin, en pension complète pour les adhérent Shell/LyondellBasell et à **330 €** pour les adhérents extérieurs de moins de 3 ans d’ancienneté.

Possibilité de chambre individuelle avec un supplément de : **27,20 €/nuit**, à préciser lors de la préinscription et suivant disponibilité du centre.

***Ce prix comprend :***

- La pension, du dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour.

- Les groupes seront encadrés par des adhérents du club possédant le brevet d'animateur ou Fédéral (Denis, Robert,

J. Milesi,, J.Vérola, Ginès et Francisco). Il y aura trois groupes de niveau différent.

- Le transport se fera en covoiturage.

***Ne sont pas compris :***

- La fourniture du pique-nique du premier jour.

- Les boissons autres que celles prévues dans la formule « All Incluse ».

- Les dépenses personnelles.

- Les assurances facultatives options 1, 2 et 3 (annulation, interruption de séjour, assurance, bagages et assistance

rapatriement-voyage touristique)

- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées préalablement à se préinscrire.

Les préinscriptions sont ouvertes dès la parution de cette note et jusqu’à la date limite qui est fixée au **20 février 2020.**

ATTENTION: le nombre de chambres individuelles est limité.

**Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € Adhérent Shell/LyondellBasell, 180 € Adhérent extérieur de moins de 3 ans (chèque à l'ordre de l'Association ASB Randonnée) et a envoyer à :**

**Jean Dominique UGOLINI 26, Avenue des VIGNONS – 13580 La Fare les Oliviers.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 24 février 2020. En cas d'annulation, le remboursement du montant de la préinscription sera effectué par restitution du chèque envoyé.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un bulletin d’Inscription (Annexe 13). Cette inscription sera définitivement enregistrée après signature et renvoi de ce document sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

**ASSURANCES FACULTATIVES**

Le participant au séjour aura la possibilité de souscrire, lors de son inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives (options 1, 2 et 3) au moyen du bulletin de souscription assurances. Ce document (Annexe 11) sera joint à l’envoi du bulletin d’inscription au séjour.

**PAIEMENTS**

Acompte de **150 € ou 180€** à la préinscription. Date limite **20/02/2020**.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription : **A payer par chèque si option(s) prise(s).**

***Pour information*: pour ce séjour, le montant de l’option 1 (Assurance annulation / interruption de séjour) est de 13€.**

Deuxième acompte : **Non demandé**

Solde du séjour : A la fin du séjour soit le **01/07/2020**

## Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association : ASB Randonnée

# DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se rendre au rendez-vous du covoiturage par leur propre moyen.

Le déplacement aller-retour vers le lieu du séjour se fera par covoiturage ainsi que les trajets sur place.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 28/02/2020: restitution des sommes versées.

- Annulation après le 28/02/2020 : retenue de 100% du montant total du séjour. Possibilité de remboursement par l’assurance facultative si option 1 a été souscrite et à condition de répondre aux critères de remboursement.

**DIVERS**

Les documents relatifs au séjour (note d’informations, circuits, fichiers « gpx ») seront envoyés au plus tard une semaine avant la date du séjour.

Conditions générales de vente (Annexe 12Bis), la notice d’information sur les assurances (Annexe 10) et l’Annexe 11 (Assurances Optionnelles) sont jointes à l’Email avec le bulletin d’inscription.